



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

OpenLux - lutte contre le blanchiment

Question écrite n° 36396

Texte de la question

M. Gwendal Rouillard interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance suite aux révélations de l'enquête dite OpenLux initiée par *Le Monde* et un consortium de journalistes. Leurs travaux révèlent notamment que près de la moitié des entreprises commerciales enregistrées au Luxembourg sont des sociétés *offshores* qui totalisent près de 6 500 milliards d'euros d'actifs. Ainsi, contrairement aux engagements pris, les défaillances en matière de vérification et de renseignement au moment de la création de ces structures demeurent, occasionnant évasion fiscale et entrée et circulation dans l'Union européenne d'argent sale. Les responsabilités nationales et la responsabilité européenne sont donc engagées face à ce fléau. Aussi, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre suite à ces révélations, d'une part en matière de surveillance anti blanchiment sur le territoire national, d'autre part pour coordonner l'indispensable action des États membres de l'UE.

Données clés

Auteur : [M. Gwendal Rouillard](#)

Circonscription : Morbihan (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36396

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2021](#), page 1299

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)